Le Danois Grundfos acquiert Culligan C&I en Italie, France et Royaume-Uni

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
September 2024

Grundfos, leader mondial des technologies et des solutions avancÃ©es de pompage de l'eau, vient de conclure avec succÃ¨s le rachat de la division commerciale et industrielle de Culligan (Culligan C&I) en Italie, en France et au Royaume-Uni. Cette acquisition permet au groupe danois de renforcer son offre de solutions et ses capacitÃ©s dans le domaine du traitement de l'eau et des eaux usÃ©es.Â "Nous avons pour ambition stratÃ©gique de dÃ©velopper notre activitÃ© de traitement de l'eau et de devenir un fournisseur de solutions de premier plan dans ce domaine. Cette acquisition nous permet de proposer Ã nos clients un portefeuille de solutions et une offre de services Ã©largis", a dÃ©clarÃ© Inge Delobelle, vice-prÃ©sidente exÃ©cutive et directrice gÃ©nÃ©rale de la division Industrie de Grundfos. En ajoutant la division commerciale et industrielle de Culligan Ã ses activitÃ©s existantes, Grundfos se dote d'un solide portefeuille de solutions et de technologies dÃ©diÃ©es au traitement de l'eau et des eaux usÃ©es pour les besoins industriels et commerciaux, complÃ©mentaire aux siennes.

Culligan C&I a enregistrÃ© un chiffre d'affaires de plus de 100 millions d'euros en 2023 et compte environ 400 employÃ©s en Italie, en France et au Royaume-Uni. Il est important de noter que cette transaction n'inclut pas les activitÃ©s commerciales de Culligan pour la maison, les immeubles de bureaux, de mÃªme que les activitÃ©s de livraison de bouteilles d'eau (Sport Bottles) en Italie, en France et au Royaume-Uni. Ses opÃ©rations essentiellement commerciales et industrielles lÃ©gÃ¨res au Moyen-Orient, en Espagne et en AmÃ©rique du Nord ne font Ã©galement pas partie de l'accord. Toutes ces entitÃ©s continuent relever de Culligan.

Cette transaction fait suite Ã une sÃ©rie d'acquisitions rÃ©alisÃ©es par Grundfos dans le domaine du traitement de l'eau, notamment Eurowater en 2020, MECO en 2021 et Water Works en 2022.